



CHAMBRE SYNDICALE
DE LA BIJOUTERIE, DE LA JOAILLERIE,
DE L'ORFÈVREURIE
ET DES ACTIVITES QUI S'Y RATTACHENT

A T T E S T A T I O N

Je soussigné, André VACHER, Délégué Général de la Chambre Syndicale de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie, 58 Rue du Louvre, 75002 - PARIS,

atteste que Monsieur Georges ARNAUD - Société ARENOR - 3 Rue Crémieux - 30000 NIMES, est membre de notre Chambre Syndicale depuis 1973 et inscrit au Groupe des Fabricants Bijoutiers.

Depuis Mars 1975, Monsieur Georges ARNAUD est membre du Conseil d'Administration de cette Chambre Syndicale où il jouit de l'estime de tous ses confrères.

Depuis le début de son mandat, Monsieur ARNAUD participe activement aux travaux du Conseil, du Groupe des Fabricants Bijoutiers et de certaines commissions d'études, ne ménageant pas son temps malgré les difficultés que peut lui causer le fait d'être installé en province.

Fait à Paris, le 14 Mars 1977

